

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Collectif des citoyens de Mayotte
97600 MAYOTTE

Paris, le 11 mars 2016

Mesdames, Messieurs,

Votre correspondance ainsi que la pétition portée par votre collectif sont bien parvenues au Président de la République.

Le Chef de l'Etat m'a confié le soin de vous répondre et de vous assurer qu'il a bien conscience de la situation de Mayotte.

D'importants efforts sont faits pour mettre à niveau les infrastructures et le droit applicable à ce département ainsi que l'accompagnement social de la population. Cela ne se traduira toutefois par une amélioration du quotidien des Mahorais que si l'on arrive à contenir l'immigration clandestine. Des mesures sont prises à cet effet.

Par ailleurs, un diagnostic des problèmes de sécurité et de délinquance est en cours d'établissement qui permettra de définir un plan de lutte adapté.

Je n'ai pas manqué de signaler votre démarche à Monsieur Bernard CAZENEUVE, ministre de l'intérieur, et à Madame George PAU-LANGEVIN, ministre des outre-mer, en leur demandant de vous tenir directement informés de la suite qui sera réservée à votre intervention.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Isabelle SIMA

